



**N°5**  
**03/11/2025**



### Animateur filière

Olivier RIAUDEL  
ASTREDHOR Sud-Ouest  
[olivier.riaudel@astredhor.fr](mailto:olivier.riaudel@astredhor.fr)

### Directeur de publication

Bernard LAYRE

Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Écophyto est une  
politique publique du



Financé dans le cadre  
de la stratégie écophyto



Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Grand Sud-Ouest  
Horticulture/Pépinière N°5  
du 03/11/2025 »

Avec le soutien financier de



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir sur les cultures ornementales

### Ravageurs

- **Acariens tétranyques** : Pression forte, plus élevée qu'en 2024. 70% des visites d'exploitations. Surveiller les chrysanthèmes, les cyclamens, les poinsettias, les bisannuelles, les sauges et agrumes pour agir sur les débuts d'attaque.
- **Chenilles** : Pression moyenne à forte, plus élevée qu'en 2024. 84% des visites d'exploitations. Risque très élevé sur les feuilles et fleurs de chrysanthèmes avant la période de commercialisation. Surveiller les pontes et les vols des papillons, principalement les noctuelles.
- **Pucerons** : Pression moyenne, plus faible qu'en 2024. 81% des visites d'exploitations. Surveiller les nouvelles colonies de pucerons du melon sur les cyclamens et les nouveaux foyers de pucerons du chrysanthème pendant les mois de septembre et d'octobre.
- **Thrips** : Pression moyenne, plus faible qu'en 2024. 78% des visites d'exploitations. Conditions météorologiques favorables au contrôle par les auxiliaires (principalement acariens prédateurs) sous-abris. Surveiller les thrips des feuillages (*Thrips setosus*, *Echinothrips*)

### Maladies

- **Oïdium** : pression moyenne à forte, plus faible qu'en 2024. 41% des visites d'exploitations. Surveiller les plantes sensibles (coréopsis, betteraves, œillets, euryops, sauges), privilégier les solutions préventives de renforcement des tissus végétaux et limiter l'humidité la nuit.
- **Champignons racinaires** : pression forte, plus élevée qu'en 2024. 22% des visites d'exploitations. Maîtriser les volumes et fréquences d'arrosages en fonction du substrat et de la consommation racinaire. Éliminer les plantes atteintes et désinfecter les réserves d'eau.

# Préambule

Les observations sont menées essentiellement dans le cadre du service conseil animé par ASTREDHOR Sud-Ouest et sur des parcelles de la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33).

Le territoire couvre la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie.

Les visites conseils sont réalisées sur près de 50 entreprises de production horticole, essentiellement de plantes en pot, plantes à massif, plants maraîchers, aromatiques, et principalement sous abris (sauf chrysanthèmes, vivaces et bisannuelles menés aussi en plein air en été).

La fréquence des visites conseil sur les entreprises varie de 1 à 10 par an, et les informations sont aussi alimentées par des échanges réguliers toute l'année.

Des pièges installés sur quelques entreprises et à la station d'expérimentation de Villenave d'Ornon (33) permettent de suivre certains lépidoptères :

- Pyrale du cyclamen *Duponchelia fovealis*
- Tordeuse de l'œillet *Cacoecimorpha pronubana*
- Noctuelle de l'artichaut *Chrysodeixis chalcites*
- Noctuelle de la tomate *Helicoverpa armigera*
- Noctuelle Gamma *Autographa gamma*



## Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **566 diagnostics** réalisés sur **37 visites d'entreprises horticoles** du Sud-Ouest de la **semaine 36 à la semaine 43**. Les observations concernent les cultures touchées par un bioagresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

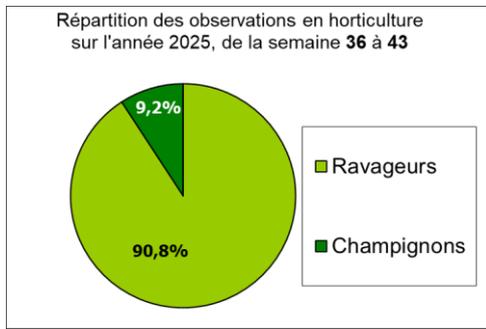
Pour chaque catégorie de bio- agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (1 : attaque faible, 2 : attaque moyenne, 3 : attaque forte).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque :  $(nb \text{ obs. au niveau } 1 \times 1 + nb \text{ obs. au niveau } 2 \times 2 + nb \text{ obs. au niveau } 3 \times 3) / nb \text{ obs.}$  : c'est une indication d'**intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).
- un **% d'observations** est calculé par bioagresseur  $(nb \text{ obs.} / \text{total } nb \text{ obs.})$
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bioagresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Les observations sont réalisées sur plantes annuelles, vivaces, plants maraîchers et plantes de pépinières se trouvant sous les mêmes abris.

Evaluer les risques		Analyser et gérer les risques
Intensité d'attaque <b>1</b>	<b>Faible</b> , quelques petits foyers ou attaques isolées	→ <b>Observer</b> l'évolution du ravageur, la gestion par les auxiliaires si présents
Intensité d'attaque <b>2</b>	<b>Moyenne</b> , quelques gros, ou nombreux petits foyers	→ <b>Réajuster</b> la protection vis-à-vis du bio-agresseur en renforçant les lâchers d'auxiliaires contre les ravageurs ou en intervenant avec un produit de biocontrôle respectant au mieux les auxiliaires.
Intensité d'attaque <b>3</b>	<b>Forte</b> , généralisée ou en voie de l'être	→ <b>Intervenir</b> en privilégiant des produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement, réduire le niveau de pression
<b>Dans tous les cas, gérer les foyers (élimination, taille, interventions localisées)</b>		

Pour cette période d'observations, **91% des diagnostics ont porté sur des ravageurs et 9% sur des maladies cryptogamiques.**



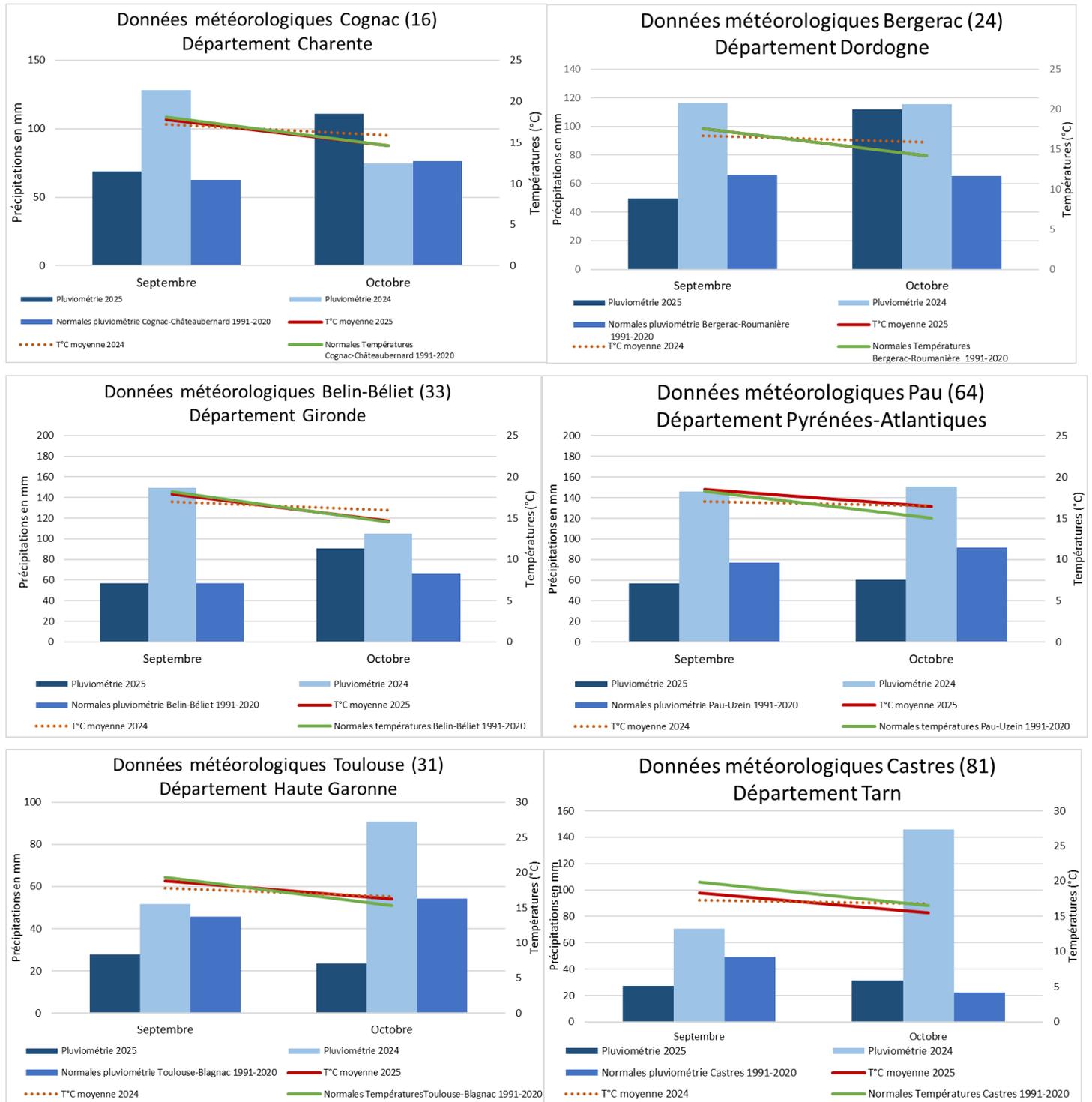
### Légende des tableaux qui suivent

Intensité d'attaque		
1 < niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées	
1,5 < niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%	
2 < niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%	
2,5 < niveau d'attaque < 3	% entreprises touchées > 50%	

Indice de fréquence		Indice de gravité	
1 < 10% des observations		1 < gravité < 3 peu grave	
2 10 à 20%		3 < gravité < 5 moyennement grave	
3 > 20%		5 < gravité < 7 grave	
		7 < gravité < 9 très grave	

## Suivi climatique



Sources données météorologiques : Infoclimat.fr



## Septembre 2025



### CUMUL DES PRECIPITATIONS :

**Plus sec** qu'en 2024, **pluies proches** des normales **ou inférieures** comme à Toulouse et à Castres

### TEMPERATURES MOYENNES :

**Très proches** des normales voire en-dessous à Castres, légèrement **supérieures** à celles de 2024.

## Octobre 2025



### CUMUL DES PRECIPITATIONS :

**Plus sec** que les normales et que 2024 pour Toulouse, Pau et Castres, **plus humide** que les normales et **proche** de **2024** pour Cognac, Bergerac et Belin-Beliet

### TEMPERATURES MOYENNES :

**Proches** des normales et de 2024, légèrement **supérieures** aux **normales** à Pau et Toulouse

## Repérage sur les cultures observées

Les diagnostics sur cette période concernent essentiellement :

- ✓ Les cultures estivales destinées aux ventes d'automne-hiver démarrées en mai, juin (chrysanthèmes, cyclamens...), juillet, août (poinsettias)
- ✓ Les séries de bisannuelles et de feuillages pour une vente d'automne-hiver
- ✓ Quelques cultures de pieds-mères pour la vente d'automne et de printemps de jeunes plants de boutures et de semis

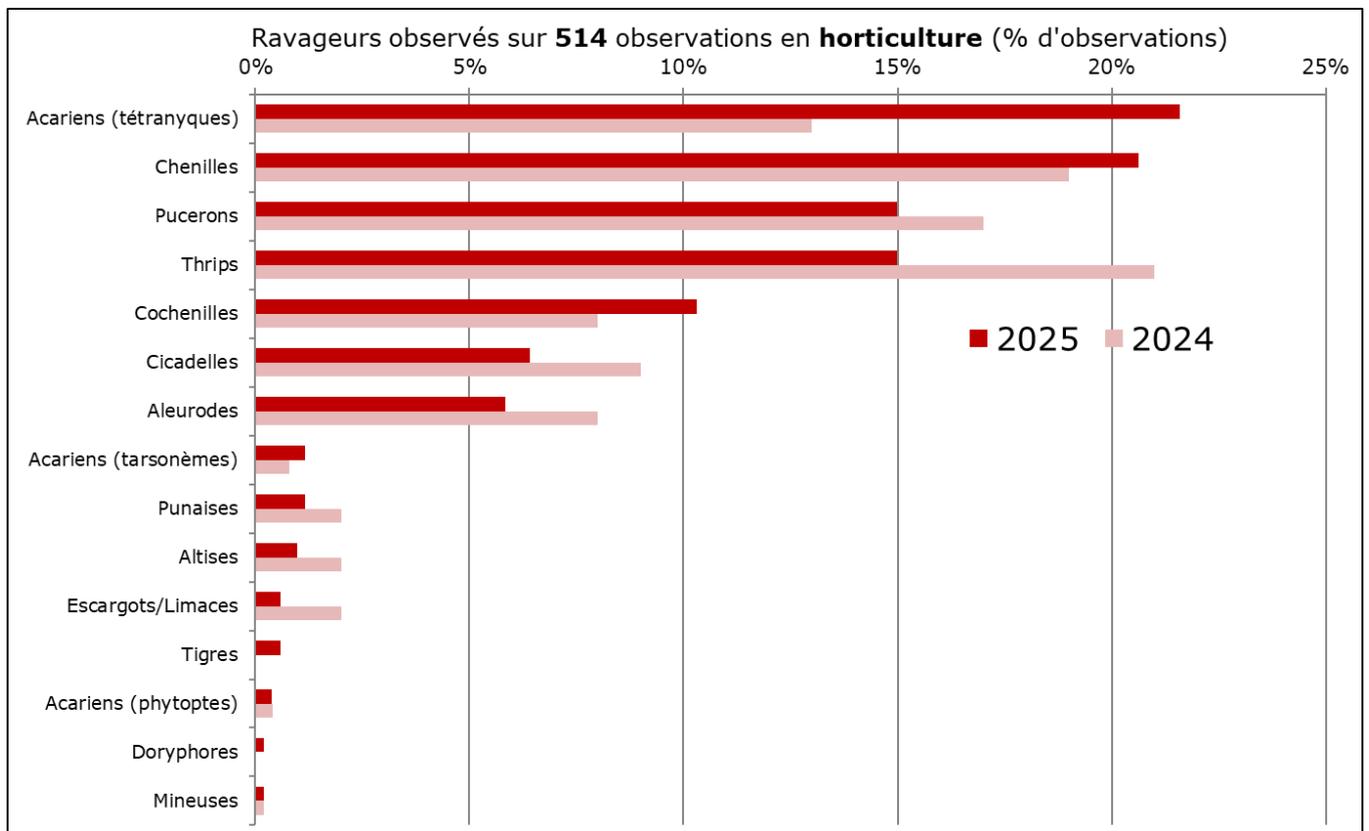
## Ravageurs

514 observations (91% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

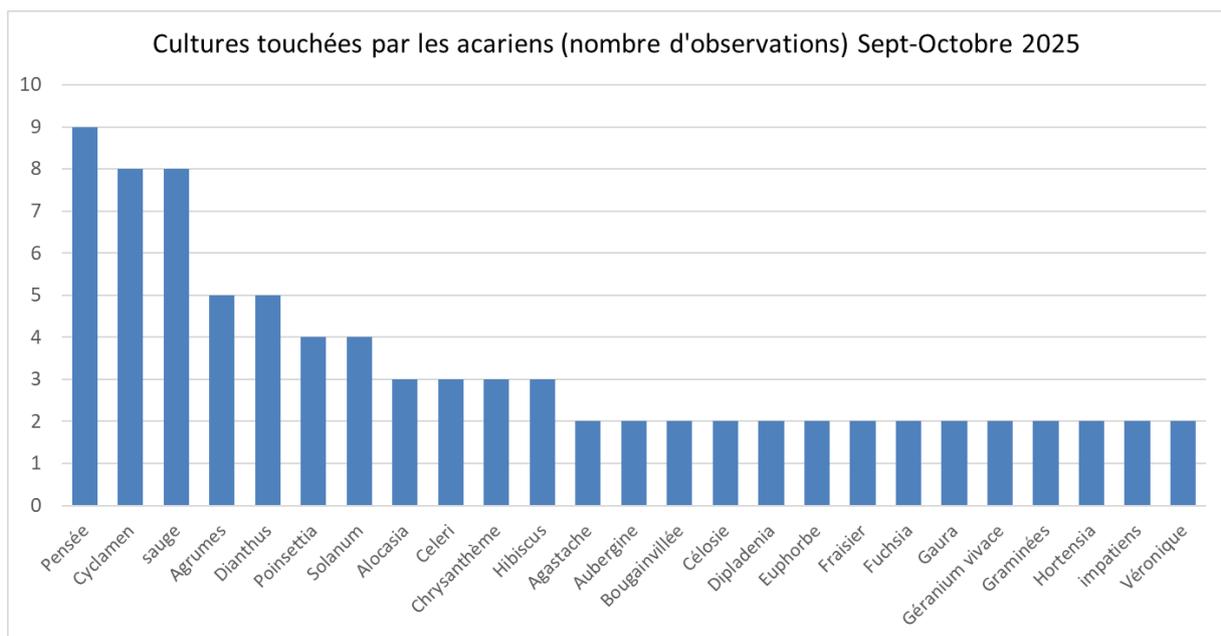
Les ravageurs sont présentés par ordre décroissant du nombre d'observations. En fonction des ravageurs, les principales cultures touchées sont représentées sur un graphique avec le nombre d'observations correspondantes.

Tableau 1 HORTICULTURE	Traitement données Ravageurs 2025 Septembre-Octobre - BSV 3													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% vis.	% obs.	% obs.rav	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Rav.	Indice de gravité	
												2024	2024	
tout ravageur confondu	112	153	31	514	37		39%	43%						
Acariens (tétranyques)	34	58	19	111	26	70%	20%	22%	1,9	2,2	4,0	13%	3,4	+
Chenilles	36	64	6	106	31	84%	19%	21%	1,7	2,1	3,5	19%	3,0	+
Pucerons	31	36	10	77	30	81%	14%	15%	1,7	1,5	2,6	17%	3,3	-
Thrips	30	44	3	77	29	78%	14%	15%	1,6	1,5	2,5	21%	4,6	-
Cochenilles	13	33	7	53	18	49%	9%	10%	1,9	1	1,9	8%	2,0	=
Cicadelles	16	15	2	33	18	49%	6%	6%	1,6	1	1,6	9%	1,5	=
Aleurodes	13	14	3	30	21	57%	5%	6%	1,7	1	1,7	8%	1,6	=
Acariens (tarsonèmes)	1	5	0	6	1	3%	1%	1%	1,8	1	1,8	1%	1,0	+
Punaises	5	1	0	6	3	8%	1%	1%	1,2	1	1,2	2%	1,6	-
Altises	1	3	1	5	3	8%	1%	1%	2,0	1	2,0	2%	1,6	+
Escargots/Limaces	1	2	0	3	2	5%	1%	1%	1,7	1	1,7	2%	1,3	+
Tigres	0	0	3	3	2	5%	1%	1%	3,0	1	3,0			
Acariens (phytoptes)	1	0	1	2	2	5%	0%	0%	2,0	1	2,0	0%	2,5	-
Doryphores	0	0	1	1	1	3%	0%	0%	3,0	1	3,0			
Mineuses	1	0	0	1	1	3%	0%	0%	1,0	1	1,0	0%	2,0	-

La répartition des ravageurs les plus observés sur les mois de septembre et octobre évolue par rapport à la période précédente (mai-août). Les acariens et les chenilles et prennent plus d'importance par rapport aux pucerons et aux thrips, ces 4 ravageurs représentant environ 70% des observations sur cette période. Par ailleurs, on observe une présence récurrente de certains ravageurs comme les cochenilles et les cicadelles qui apprécient les cultures ornementales estivales. Les aleurodes restent des bioagresseurs également présents sur cette période.



• **Acariens**



Ces ravageurs sont au **1<sup>er</sup> rang** et concernent **22% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1,9 sur 3)**, concernent **70% des visites d'entreprise** et touchent **61 cultures** dont les plus touchées sont illustrées sur le graphique. Les pensées, les cyclamens, les sauges, les agrumes et les œillets ont été les cultures les plus touchées.

**Evaluation du risque :**

Les acariens tétranyques sont des ravageurs d'été très communs sur les cultures ornementales. Ils sont favorisés par les conditions chaudes et sèches. Les fortes chaleurs observées sur le mois d'août 2025 ont accélérées leur développement et malgré les chutes de températures sur le mois de septembre, ces ravageurs se sont maintenus jusqu'en octobre. Le risque est plus élevé que les années précédentes, les observations placent les acariens devant les autres ravageurs sur cette période.



**Dégâts sur Chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest



**Dégâts sur Pensée**  
Astredhor Sud-Ouest



**Dégâts sur Poinsettia**  
Astredhor Sud-Ouest

**B**

**Méthodes alternatives**

Le biocontrôle est géré par des lâchers d'**acariens prédateurs** dont le plus efficace sur foyer est *Phytoseiulus persimilis*, **prédateur de nettoyage**. D'autres acariens prédateurs de protection, à action préventive et curative peuvent être utilisés : *Amblyseius californicus* et *A. andersonii*. Les prédateurs utilisés contre thrips *Amblyseius swirskii* et *Amblyseius montdorensis* peuvent également se nourrir de larves de tétranyques. Des substances naturelles et champignons entomopathogènes peuvent être utilisés sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les autorisations sur <https://ephy.anses.fr/>) Enfin des auxiliaires indigènes prédateurs travaillent sur des foyers avancés : la **cécidomyie** *Feltiella acarisuga*, la **coccinelle** *Stethorus punctillum*, le **staphylin** *Oligota sp.*



**Cocon de Feltiella**  
Astredhor Sud-Ouest

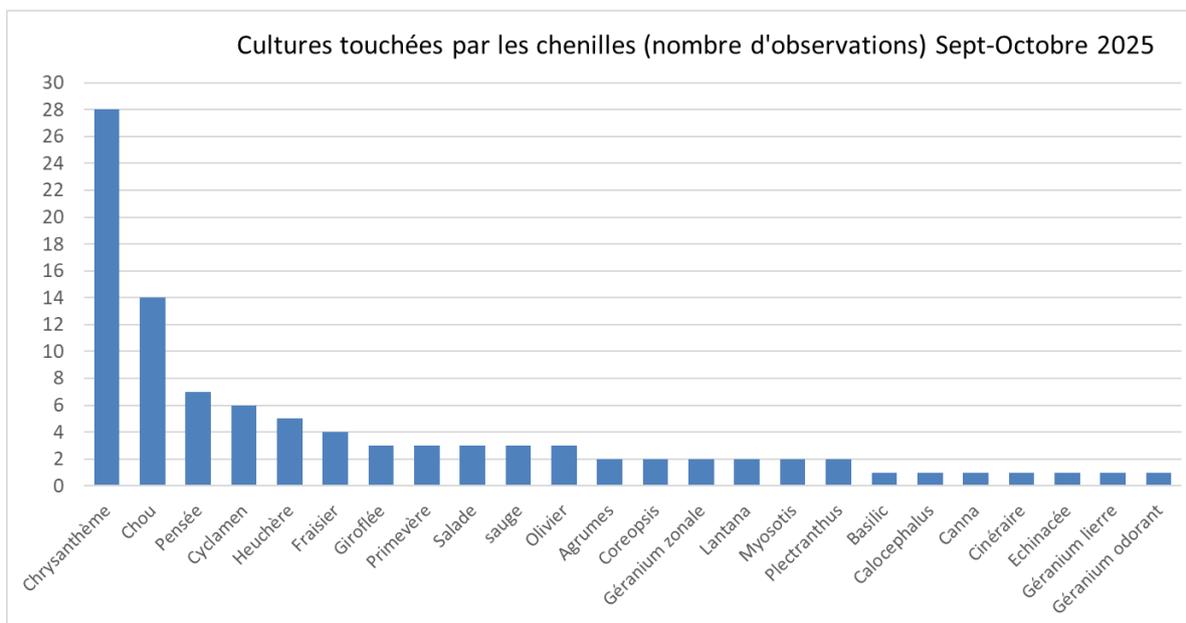


**Adulte, larve Stethorus sp**  
Astredhor Sud-Ouest



**Phytoseiulus persimilis**  
Astredhor Sud-Ouest

• **Chenilles**



Ce ravageur est au **2<sup>ème</sup> rang** et concerne **21% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1,7 sur 3)**, concernent **84% des visites d'entreprise** et touchent **32 cultures** dont les plus touchées restent les chrysanthèmes.

Parmi les espèces de chenilles les plus observées sous-abris et plateformes extérieures sur cette période, on trouve :

- ✓ Les **Noctuelles** : de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites*, de la tomate, *Helicoverpa armigera* et **terricoles** comme *Agrotis sp.*

- ✓ La **Tordeuse de l'œillet**, *Cacoecimorpha pronubana* : les chenilles enroulent les feuilles dans des fils de soies et creusent souvent des galeries dans les tiges herbacées
- ✓ La **Pyrale du cyclamen**, *Duponchelia fovealis* : abdomen recourbé caractéristique, dégâts principaux sur les collets des plantes

### Evaluation du risque :



Sur cette période, les vols et les pontes de papillons sont nombreux, les générations précédentes et les déplacements de populations venant des pays plus au sud augmentent le risque. Les dégâts apparaissent sur le feuillage, sur les boutons floraux voir même sur plantes entières quand il s'agit de chenilles forant les tiges ou se nourrissant des racines et des collets (noctuelles terricoles, pyrale du cyclamen).



**Dégâts de noctuelles Chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest



**Dégâts de noctuelles Chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest



**Dégâts de noctuelles Primevère**  
Astredhor Sud-Ouest



**Cacoecimorpha pronubana dégâts cyclamen** Astredhor Sud-Ouest



**Dégâts de noctuelles cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Chenille Duponchelia fovealis cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest

## B

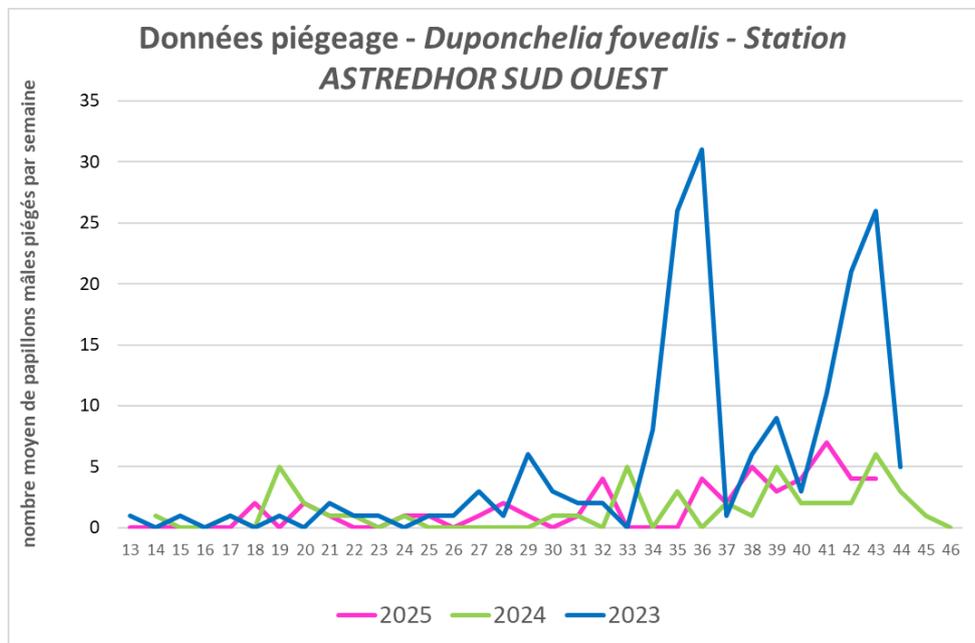
### Méthodes alternatives

Un suivi des populations avec des pièges et des phéromones spécifiques peut aider à évaluer les niveaux de pression et à positionner les interventions avec des produits de biocontrôle à base de **Bacillus thuringiensis** (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#), vérifier les homologations sur <https://ephy.anses.fr/>). Il est fortement recommandé d'alterner et d'associer des souches différentes en ajoutant l'application d'un mouillant. Pour tenter de réguler les populations de *Duponchelia fovealis* ou d'autres chenilles des interventions à base de nématodes **Steinernema carpocapsae** ou **S. feltiae** sont conseillées dans les sites à pression moyenne à forte. Des lâchers de macro-organismes peuvent également donner de bons résultats quand les autres méthodes ont montré leur limite comme les parasitoïdes *Trichogramma sp.* ou les punaises prédatrices *Macrolophus sp.*

### RESEAU DE PIEGEAGE : repérage des périodes de risques et des niveaux de pression

#### • Pyrale du cyclamen, *Duponchelia fovealis*

Cette année, les relevés montrent une dynamique proche de 2024, le nombre d'individus piégés est inférieur à 5 depuis le début de l'année et une légère augmentation est observée depuis la semaine 36 (début septembre) avec un pic en semaine 41 (début octobre). Dans l'ensemble ce sont des pics de faible intensité, bien inférieurs à ceux observés en 2023. Les observations sur les chrysanthèmes et les cyclamens confirment cette tendance avec peu de dégâts causés par ces chenilles.



**Dégâts cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Dégâts cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Cocons de terre et chrysalides**  
Astredhor Sud- Ouest



**Dégâts chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest



**Larve, dégâts chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest

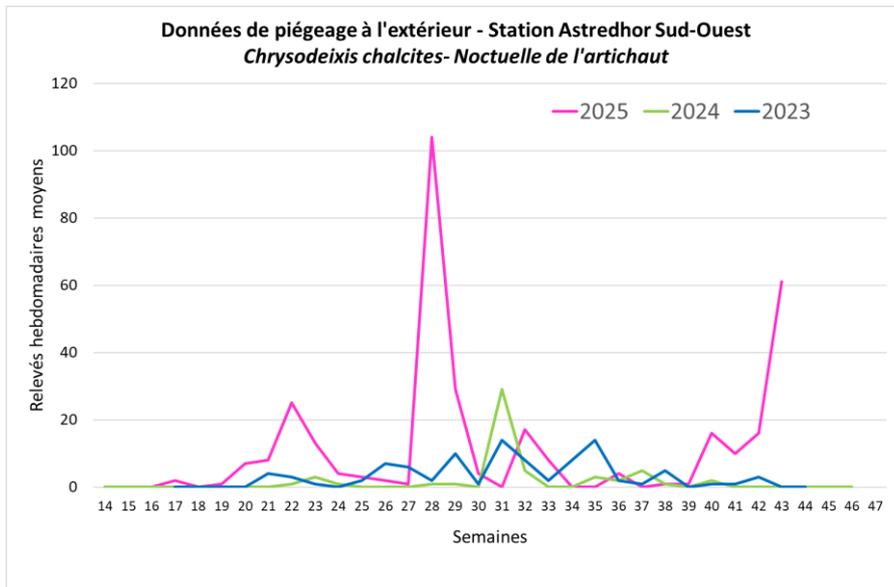


**Piégeage**  
Astredhor Sud- Ouest

▪ **Noctuelle de l'artichaut, *Chrysodeixis chalcites***

Cette année, les captures de mâles ont été plus fortes que les années précédentes avec un pic observé en semaine 22, un second très important en semaine 28 avec plus d'une centaine d'individus piégés et à nouveau un pic important qui apparaît en semaine 43. L'écart avec 2024 s'explique par l'ajout de **pièges à entonnoir** plus efficaces pour piéger cette noctuelle. Pour information, l'ajout de terre de diatomée dans le fond des pièges à entonnoir permet encore d'améliorer le piégeage des papillons.

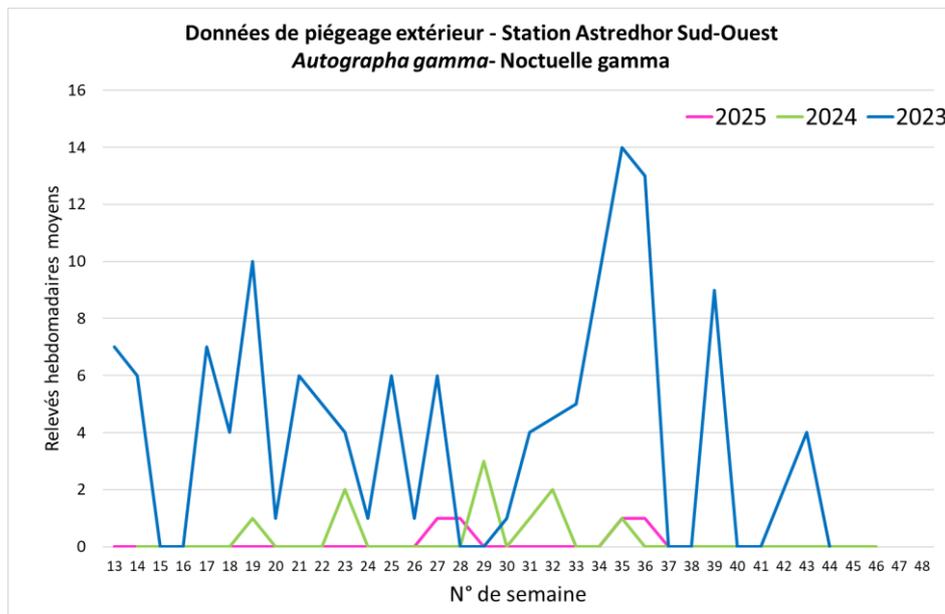
La noctuelle de l'artichaut devient le papillon le plus piégé sur la station. Les nombreuses pontes généralement isolées occasionnent des morsures fréquentes et éparses dans de nombreuses cultures avec des dégâts en augmentation par rapport aux années précédentes. Les températures assez élevées sur le mois d'octobre donnent une génération tardive avec des risques de dégâts élevés juste avant les ventes des chrysanthèmes et des cyclamens.



Astredhor Sud-Ouest

▪ **Noctuelle Gamma, *Autographa gamma***

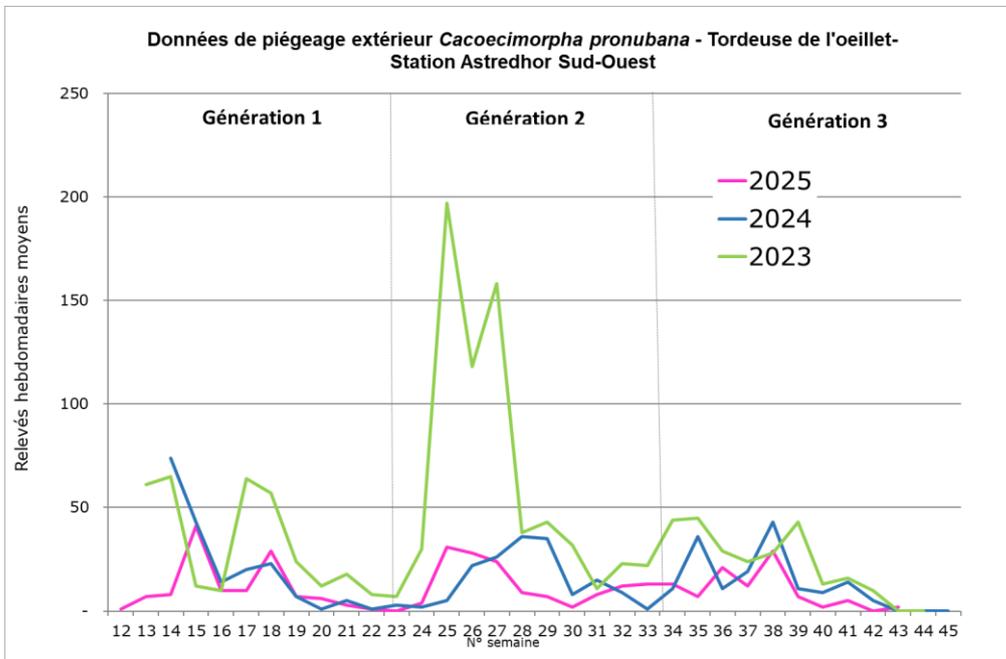
Les relevés des pièges à la station montrent une diminution importante de la population de la noctuelle Gamma depuis deux ans par rapport aux années précédentes. Seulement quatre mâles ont été capturés cette année depuis le printemps.



Astredhor Sud-Ouest

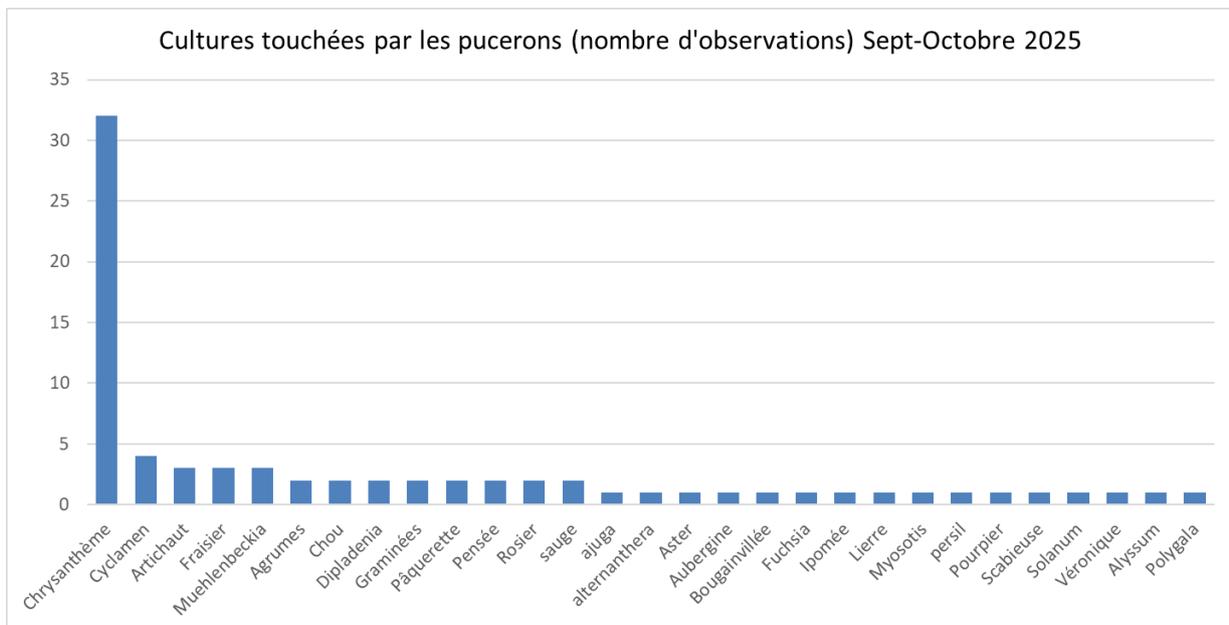
▪ **Tordeuse de l'œillet, *Cacoecimorpha pronubana***

Les niveaux de piégeage observés cette année sont assez proches de 2024 et inférieurs à ceux relevés en 2023. Les mâles de la dernière génération sont plus piégés sur le mois de septembre puis déclinent en octobre. Bien que les niveaux soient globalement plus faibles qu'en 2024, la tordeuse de l'œillet reste l'un des papillons les plus piégés sur la station. Sur les cultures estivales comme les chrysanthèmes et les cyclamens, les dégâts sont variables et souvent observés par zones très localisées.



Astredhor Sud-Ouest

• **Pucerons**



Ce ravageur est au **3<sup>ème</sup> rang** avec **15% des diagnostics** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1,7 sur 3)**, concernent **81% des visites d'entreprise** et touchent **29 cultures différentes** dont les plus touchées restent de loin les chrysanthèmes sur cette période.



**Dégâts *Aphis gossypii* cyclamen**  
Astredhor Sud- Ouest



**Dégâts *Aphis gossypii* chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest



***Macrosiphoniella sanborni* chrysanthème**  
Astredhor Sud- Ouest

## Evaluation du risque :



Sur la période estivale, les chrysanthèmes et les cyclamens sont les cultures les plus présentes en production et donc les plus attractives aux pucerons. C'est en grande majorité l'espèce *Aphis gossypii* ou le puceron du melon qui est observée, causant des déformations foliaires sur cyclamens et du développement de fumagine sur les chrysanthèmes en cas de fortes attaques. Généralement à partir du mois de septembre, un puceron spécifique du chrysanthème, *Macrosiphoniella sanborni* apparaît quasiment systématiquement dans de nombreuses exploitations et se développe en colonies sous les boutons floraux. Sa gestion est plus difficile à cause de la densité foliaire des plantes sur cette période et le peu d'auxiliaires naturels intéressés par cette espèce de puceron.

## B

### Méthodes de luttes alternatives

Les auxiliaires parasitoïdes lâchés au printemps ou naturellement présents se maintiennent en général sur la période estivale et sont complétés par des prédateurs (coccinelles, syrphes, cécidomyies). **Sous-abris, le risque reste toujours plus élevé qu'en extérieur**, l'équilibre ravageurs/auxiliaires n'étant pas toujours favorable et les conditions en intérieur sont plus propices au développement des pucerons. Dans ces zones, il est conseillé de renforcer ces populations par des lâchers d'auxiliaires commercialisés sur juillet, août et septembre.

Des substances naturelles (huile de colza, pyréthrine, sels potassiques, maltodextrine) et champignons entomopathogènes sur les zones foyers (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisées (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/> et les compatibilités avec les auxiliaires)

Le maintien de bandes enherbées et/ou fleuries d'une année sur l'autre (fauchage, semis) sur les abords des parcelles permet de préserver un réservoir naturel d'auxiliaires contre de nombreux ravageurs, dont les pucerons. Vous trouverez la note Nationale Biodiversité en cliquant sur cette vignette.



**Pucerons parasités par *Aphidius* sp**  
Astredhor Sud-Ouest



**Momie sur socle de *Praon* sp**  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de coccinelle sur Piment**  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de Chrysope sur Aubergine**  
Astredhor Sud-Ouest



***Harmonia axyridis* sur *Fuchsia***  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de Syrphe sur rosier**  
Astredhor Sud-Ouest

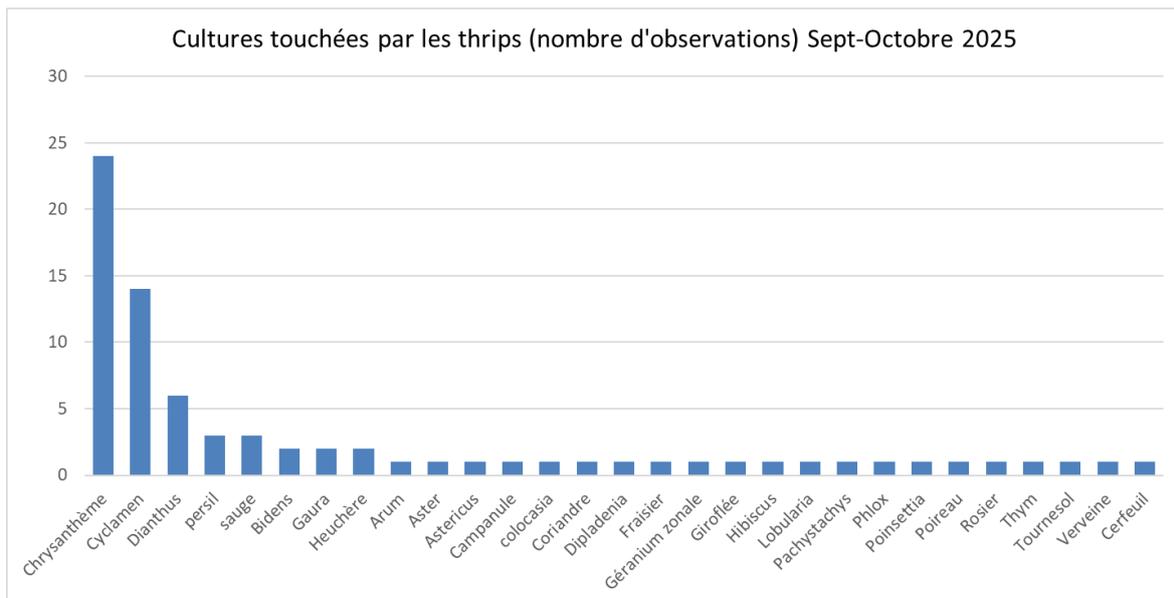


**Larves orangées d'*Aphidoletes* sur un foyer de *Myzus persicae***  
Astredhor Sud-Ouest



**Larve de *Scymnus* sur *Dahlia***  
Astredhor Sud-Ouest

## • Thrips



Ce bioagresseur est au **4<sup>ème</sup> rang** avec **15% des diagnostics « ravageurs »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne (1,6 sur 3)**, concernent **78% des visites d'entreprise** et touchent **29 cultures** dont les plus touchées sont les chrysanthèmes et les cyclamens, cultures estivales très présentes chez les producteurs et très attractives pour ce ravageur.



**F. occidentalis dégâts taches chrysanthème** Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis dégâts cicatrices chrysanthème** Astredhor Sud- Ouest



**F. occidentalis Cyclamen** Astredhor Sud- Ouest

### Evaluation du risque :



Les chrysanthèmes et les cyclamens sont les cultures les plus à risque sur cette période, particulièrement pour le thrips **Frankliniella occidentalis** causant le plus de dégâts sur feuilles et sur fleurs. L'évaluation régulière de la pression sur le feuillage et les premières fleurs permet d'anticiper les dégâts pendant la période de commercialisation. Pour les cyclamens, l'objectif est de rester sous une moyenne d'un individu par fleur observée. Les températures plus faibles relevées en septembre ont permis de freiner le développement du thrips sur la dernière phase de culture ce qui a facilité sa gestion malgré les chaleurs d'août. Grace aux conditions climatiques et aux connaissances des horticulteurs, les attaques de thrips diminuent sur cette période et cette année, ce ravageur est même passé de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> place !

Les thrips sont vecteurs de virus, en particulier des **tospovirus** (TSWV) qui sont des organismes réglementés, donc la vigilance s'impose ! Les plants virosés doivent être détruits pour éviter la propagation dans les cultures.

### Méthodes alternatives

**B** Des lâchers d'**acariens prédateurs** résistants aux températures estivales restent la meilleure solution sur chrysanthèmes et cyclamens : **Amblyseius swirskii** ou **Amblyseius montdorensis**. Ils peuvent être complétés avec **Amblyseius cucumeris** pour réduire les coûts surtout pendant les périodes moins chaudes de l'été. Leur activité peut être « boostée » par une méthode de **nourrissage (pollen, acariens proies, plantes de service comme l'alyse)** pour assurer leur installation et leur multiplication.

D'autres pratiques complémentaires sont recommandées, comme les pulvérisations régulières de nématodes ***Steinernema feltiae* ou *S. carpocapsae*** directement sur le feuillage et des lâchers de punaises prédatrices ***Orius sp*** (quand elles ne sont pas naturellement présentes) très efficaces sur la période estivale. Le **staphylin *Atheta coriara*** peut également être utilisé dans la continuité du printemps, il agit à la surface du sol ou des substrats en détruisant les pupes de thrips (kits d'élevage commercialisés ou kits d'élevage faits maison). Cet auxiliaire régule d'autres ravageurs comme les mouches des terreaux et les chenilles cachées dans le terreau.

Des essais menés par Astredhor Sud-Ouest ont montré récemment l'intérêt des stratégies push-pull en complément de la lutte biologique pour réduire les populations de thrips. Il s'agit de repousser les thrips (push) des cultures avec des odeurs répulsives et de les attirer (pull) sur des pièges avec des odeurs attractives. Le tout se fait avec des diffuseurs remplaçant les plantes de service.



**Phytoséide prédateur et larve de thrips**

(Source : [www.biologicalservices.com.au](http://www.biologicalservices.com.au))



***Orius sp* et Alysse maritime**

(Source : Astredhor Sud-Ouest)

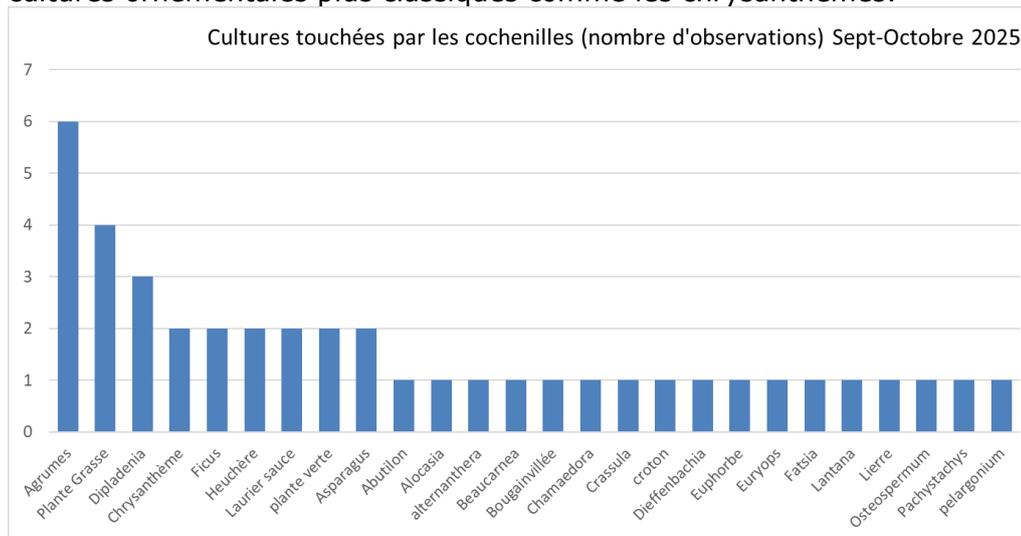


***Atheta coriara* larve et adulte**

(Source : courtesy of [tuinkrant.com](http://tuinkrant.com))

## • Autres ravageurs

- **Cochenilles** : 10% des diagnostics contre 8% en 2024, attaques moyennes à fortes d'intensité **1,9** sur 3, observées sur 49% des visites d'entreprises et 77 cultures. C'est un ravageur très polyphage capable de se développer sur de nombreuses plantes différentes, agrumes, plantes vertes et plantes grasses, heuchères, plantes fleuries exotiques (dipladénia, bougainvillier, lantana), voire même des cultures ornementales plus classiques comme les chrysanthèmes.



***Phenacoccus madeirensis*  
Lantana**  
Astredhor Sud- Ouest

La gestion de ce ravageur implique un suivi précis et régulier des cultures en partant du principe que des foyers peuvent apparaître sur des cultures et des zones très diversifiées. Les méthodes de lutte biologique sont efficaces à condition d'éliminer les plantes dépassant un niveau d'attaque trop important et de lâcher très régulièrement des auxiliaires prédateurs (chrysopes, coccinelles *Cryptolaemus*)

- **Cicadelles** : 6% des diagnostics contre 9% en 2024, attaques moyennes d'intensité **1.6** sur 3, observations sur 49% des visites d'entreprises et 10 cultures différentes, les chrysanthèmes et les cyclamens étant les plus touchées, respectivement 15 et 8 observations. L'intensité des attaques est assez stable par rapport à 2024 sur la même période. Ce ravageur reste bien présent sur les abords des zones de production et profite des cultures irriguées pendant les périodes plus sèches. Les cicadelles les plus souvent observées sont la petite cicadelle verte *Empoasca vitis* et les cicadelles « rayées » du genre *Eupteryx*. Les dégâts sont visibles sur chrysanthèmes sous forme de marques carrées de couleurs jaunes suite aux piqûres mais également sous forme de « grillures » sous les feuilles de cyclamens. Les piégeages représentent une bonne méthode alternative (panneaux englués

jaunes, oranges ou rouges pour éviter de piéger les auxiliaires volants) ainsi que l'implantation de bandes enherbées pouvant permettre le développement de prédateurs naturels comme les araignées. La méthode d'aspiration développée sur les chariots d'arrosage est désormais une alternative envisageable pour les producteurs qui souhaiteraient investir.



**Dégâts Cicadelles cyclamen**  
Astredhor Sud-Ouest

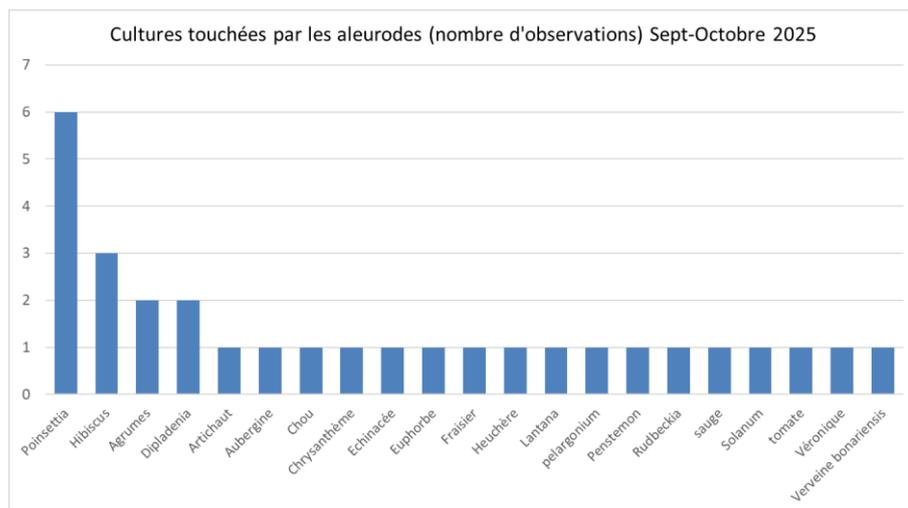


**Cicadelle *Eupteryx aurata* chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest



**Dégâts Cicadelles chrysanthème**  
Astredhor Sud-Ouest

- **Aleurodes** : 6% des diagnostics contre 8% en 2024, attaques moyennes à forte d'intensité **1,7** sur 3, observées sur 57% des visites d'entreprises et 21 cultures dont la principale sur cette période est le poinsettia, une plante très attractive pour l'espèce *Bemisia tabaci*. Les autres plantes concernent pour la plupart des cultures exotiques (dipladénia, hibiscus, agrumes,...). Les plants de choux sont également régulièrement touchés par un aleurode spécifique (*Aleyrodes proletella*) dès le mois d'août puis sur l'automne.



**Dégâts aleurodes *Bemisia tabaci* dipladénia**  
Astredhor Sud-Ouest

- **Punaises** : 1% des diagnostics contre 2% en 2024, attaques faibles d'intensité **1,2** sur 3, observées sur 8% des visites d'entreprises et 2 cultures dont les principales attaques sont observées sur chrysanthèmes (5 observations) avec les punaises du genre *Lygus*. Les dégâts sont généralement localisés sur les boutons floraux avec des avortements possibles et plus généralement des déformations à l'ouverture des fleurs. Les observations sont moins importantes cette année par rapport à 2024. Les horticulteurs produisant également quelques zones de légumes (aubergines, poivrons, tomates, concombres) sont de plus en plus touchés par les punaises *Nezara viridula* qui piquent les tiges, fleurs et fruits causant des baisses de rendement.
- **Altises** : 1% des diagnostics contre 2% en 2024, attaques fortes d'intensité **2** sur 3, observées sur 8% des visites d'entreprises et 3 cultures : choux (3 observations), oseilles (1 observation) et rhubarbes (1 observation). Les cultures les plus à surveiller sont les choux avec des altises du genre *Phyllotreta*.
- **Escargots/Limaces** : 1% des diagnostics contre 2% en 2024, attaques moyennes à fortes d'intensité **1,7** sur 3, observées sur 5% des visites d'entreprises et 3 cultures : chrysanthèmes (1 observation), choux (1 observation) et sauges (1 observation).

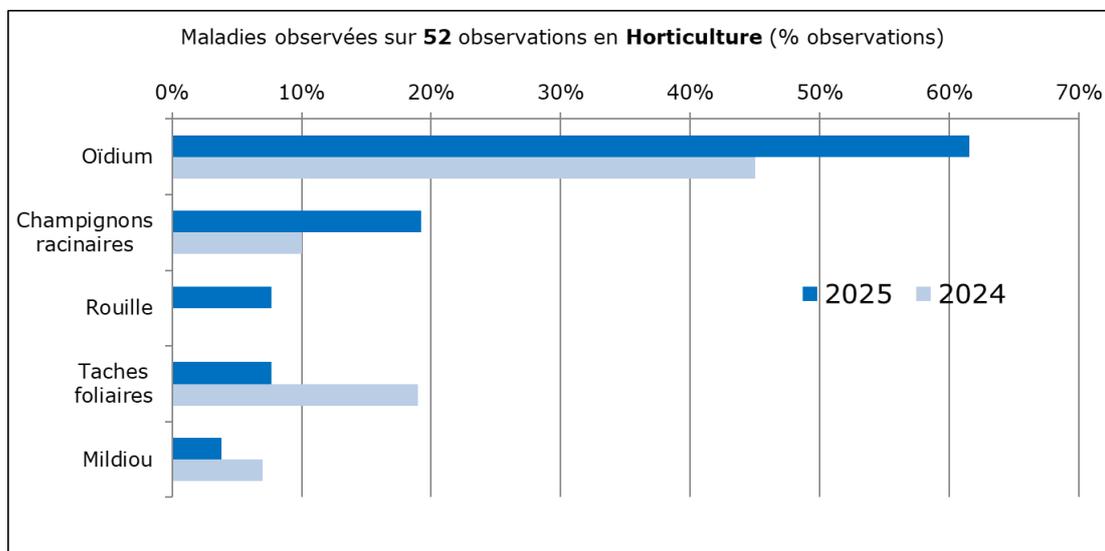
# Maladies

52 observations (9% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies causées par des champignons.

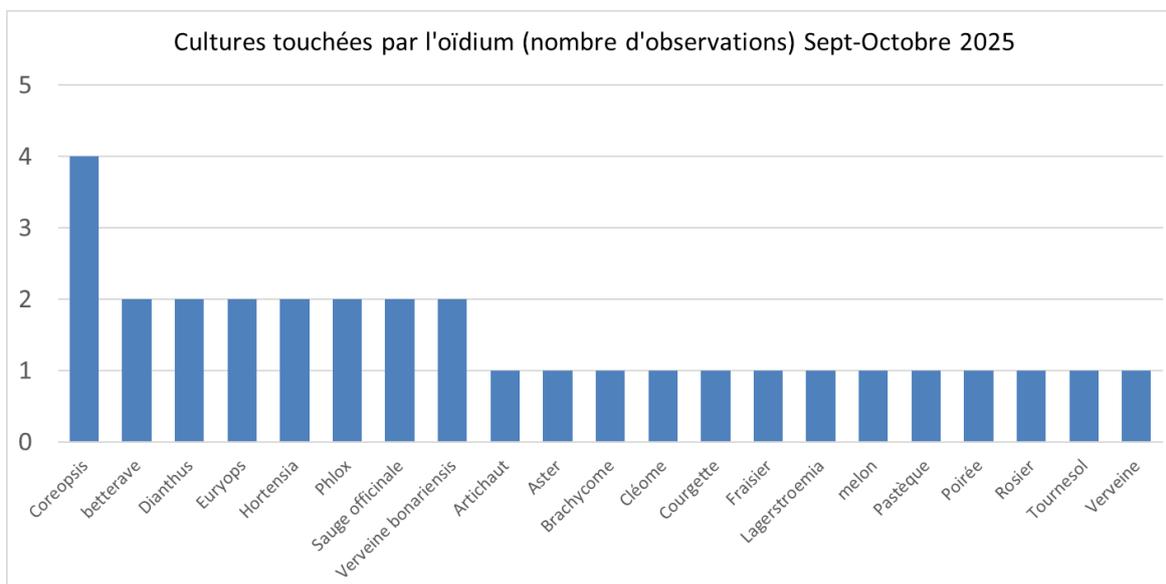
Les maladies sont présentées par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures attractives sont représentées sous forme d'histogrammes en fonction de la maladie et du nombre d'observations correspondantes.

Tableau 2 HORTICULTURE	Traitement données Maladies 2025 Septembre-Octobre - BSV 3													
	1	2	3	nb obs.	nb vis.	% ent.	% obs.	% obs.mal	Indice niveau d'attaque	Indice de fréquence	Indice de gravité	% obs./Mal.	Indice de gravité	
toute maladie confondue	15	28	9	52	37		9%	100%				2024	2024	
Oïdium	10	17	5	32	15	41%	6%	62%	1,8	3	5,5	45%	6,3	-
Champignons racinaires	2	7	1	10	8	22%	2%	19%	1,9	1,9	3,7	10%	3,5	+
Rouille	3		1	4	4	11%	1%	8%	1,5	1	1,5			
Taches foliaires		3	1	4	2	5%	1%	8%	2,3	1	2,3	19%	3,8	-
Mildiou		1	1	2	2	5%	0%	4%	2,5	1	2,5	7%	2,0	+

En comparaison avec les ravageurs sur cette période de septembre-octobre, les maladies sont plus rarement observées et les dégâts causés moins importants. Les maladies les plus fréquentes sont l'oïdium, les maladies des racines et les rouilles ou maladies des taches foliaires.



## • Oïdium



L'oïdium est au 1<sup>er</sup> rang et concerne **62% des diagnostics « maladies »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.8 sur 3)**, concernent **41% des visites d'entreprise** et touchent **21 cultures** dont les plus sensibles sont les coréopsis, betteraves, œillets, euryops, hortensias, phlox, sauges officinales et verveines.

**Evaluation du risque :**



L'oïdium est une maladie présente quasiment toute l'année sous-abris. Contrairement à la plupart des autres champignons responsables de maladies des parties aériennes, l'oïdium peut résister aux faibles taux d'humidité relative en journée sur la période estivale et de début d'automne. Les pressions augmentent de nouveau lorsque les nuits deviennent plus fraîches et plus humides. C'est souvent le cas pendant les mois de septembre et d'octobre.



**Oïdium rosier**  
Astredhor Sud-Ouest



**Oïdium Coreopsis**  
Astredhor Sud-Ouest



**Oïdium Sauge officinale**  
Astredhor Sud-Ouest

**B**

### Méthodes alternatives

Des substances naturelles (huile essentielle d'orange, bicarbonate de potassium), des bactéries et des champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](https://ephy.anses.fr/)) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>)

La **prophylaxie** est à privilégier avant tout : éviter de placer les cultures sensibles dans des zones de courant d'air, limiter les écarts de T° et d'humidité relative, réduire l'humidité la nuit autour de 60-70% maximum, durcir les tissus végétaux avec des compléments minéraux (potassium, calcium, silice), utiliser des biostimulants,..

Pour empêcher la dispersion et la production des spores, l'arrosage ou brumisation du feuillage sont préconisés pendant les journées sèches.

### • Maladies des racines

Les champignons causant les maladies des racines sont au 2<sup>ème</sup> rang et concerne **19% des diagnostics « maladies »** sur la période. Les attaques sont d'**intensité moyenne à forte (1.9 sur 3)**, concernent **22% des visites d'entreprise** et touchent **4 cultures** : la fusariose sur cyclamens (6 observations), le phytophthora ou pythium sur pensées (6 observations), poinsettias (1 observation) et lavandes (1 observation).

**Evaluation du risque :**



La plupart des champignons des racines sont des parasites de faiblesse qui infectent les plantes suite à des stress racinaires. Les symptômes observés sont des jaunissements de feuillages et/ou des flétrissements généralisés. Des coupes de racines, de bulbes ou de collets font apparaître des vaisseaux bruns, obstrués et nécrosés.



**Phytophthora ou Fusariose cyclamen**  
Astredhor Sud-Ouest



**Fusariose Cyclamen (bulbe et tiges)**  
Astredhor Sud-Ouest



**Phytophthora pensée**  
Astredhor Sud-Ouest

**B**

**Méthodes alternatives**

Des bactéries et des champignons antagonistes (voir les produits de biocontrôle de la liste officielle, [ici](#)) peuvent être utilisés (vérifier les Autorisations de Mise en Marché sur <https://ephy.anses.fr/>) pour favoriser l'enracinement des plantes, empêcher l'installation d'agents pathogènes dans les pots et lutter contre ceux présents.

La **prophylaxie** et la **rigueur culturale** sont à privilégier avant tout : choix d'un substrat avec un taux d'aération élevé pour les cultures sensibles, gestion des volumes et des fréquences d'arrosages en fonction du substrat et de la consommation racinaire, élimination des sources d'inoculum (évacuer rapidement les plantes touchées, injecter régulièrement du désinfectant dans l'eau d'arrosage comme le peroxyde d'hydrogène), renforcement des tissus racinaires avec des compléments minéraux (calcium, silice), utilisation de biostimulants,...

**Autres maladies**

- **Rouille : 8%** des diagnostics, attaques d'intensité moyenne **1,5** sur 3, observées sur **11%** des visites d'entreprises et sur **4 cultures** : pâquerettes (1 observation), asters (1 observation), chrysanthèmes (1 observation), gauras (1 observation).



**Puccinia distincta Pâquerette**  
Astredhor Sud-Ouest



**Puccinia pelargonii Pelargonium**  
Astredhor Sud-Ouest



**Puccinia epilobii Gaura**  
Astredhor Sud-Ouest

- **Maladies des taches foliaires : 8%** des diagnostics, attaques d'intensité forte **2,3** sur 3, observées sur **5%** des visites d'entreprises et sur **3 cultures** : maladie des taches noires sur rosiers (2 observations), cladosporiose sur tomates (1 observation), maladie œil de paon sur oliviers (1 observation).



**Maladie Œil de Paon sur olivier**  
Astredhor Sud-Ouest



**Taches noires sur rosier**  
Astredhor Sud-Ouest



**Cercosporiose betterave**  
Astredhor Sud-Ouest

## Aspects réglementaires

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, **la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif** pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de substances actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
6. **Les traitements effectués le matin présentent un risque** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.
7. Le nouvel arrêté du 20 novembre 2021 précise les conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ([ici](#))



### Cultures en fleurs !

Les cultures peuvent être en fleurs et peuvent donc attirer les pollinisateurs

### Ne pas oublier les adventices !

Des adventices en fleurs en bordures de parcelles peuvent également rendre les parcelles très attractives pour les abeilles

## Aspects réglementaires

### • Plants de légumes :

Outre le respect de la réglementation sur la circulation des végétaux, la production est encadrée et suivie par le Service Officiel de Contrôle (SOC). Les producteurs en France et dans l'UE sont soumis à un agrément obligatoire. En France, un règlement technique de production est contrôlé sur les aspects qualité et suivi sanitaire et contrôle des parasites de quarantaine par le SOC. L'étiquetage est obligatoire : dénomination variétale, référence du producteur et n° de lot des plants pour assurer la traçabilité et remonter jusqu'à la semence initiale en cas de problème. Le contrôle sur les lieux de vente est assuré par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour vérifier la qualité des plants de légumes mis en vente et leur étiquetage.

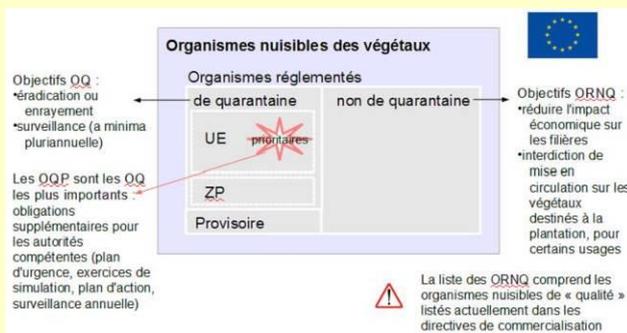
Pour en savoir plus : <http://www.gnis.fr/producteur-plants-legumes/> ; <http://www.gnis.fr/service-officiel-contrôle-et-certification>

### • Règlement santé des végétaux 2016/2031.

Entré en vigueur depuis le 14 décembre 2019, il se traduit par une **nouvelle classification des organismes nuisibles des végétaux**, une **extension du dispositif Passeport Phytosanitaire (PP)** à tous les plants et matériel de multiplication végétal mis en circulation. Une **responsabilisation accrue des professionnels** et la mise en place d'une stratégie préventive à l'importation vis à vis des risques phytosanitaires des pays tiers.

Les règlements 2019/1702 et 2072 catégorisent les organismes nuisibles réglementés selon les définitions suivantes :

- **Organismes de Quarantaine (OQ)** : il s'agit d'organismes nuisibles pas ou peu présents sur le territoire de l'UE, ayant une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Il existe des mesures réalisables et efficaces pour prévenir l'entrée, l'établissement ou la dissémination de cet organisme nuisible sur ce territoire et en atténuer les risques et les effets. (exemple : *Ceratocystis platani*, le chancre du platane)
- **Organismes de Quarantaine Prioritaire (OQP)** : s'ajoutent aux définitions précédentes le fait que les incidences économique, environnementale ou sociale potentielle sont les plus graves pour le territoire de l'UE. (exemple : *Xylella fastidiosa*)
- **Organismes de Quarantaine de Zone Protégée (OQZP)** : Il s'agit d'un organisme nuisible présents sur le territoire de l'UE mais absent sur le territoire d'un État membre ou une partie de celui-ci. Ce territoire ou partie de territoire est considérée comme une zone protégée vis à vis de l'organisme nuisible considéré. (exemple : *Erwinia amylovora*, le feu bactérien /Corse)
- **Organismes Réglementés Non de Quarantaine (ORNQ)** : ils sont présents sur le territoire de l'UE et sont transmis principalement par des végétaux spécifiques destinés à la plantation (exemple : le virus de la sharka).



Des informations complémentaires sont accessibles en ligne sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : [lien 1](#), [lien 2](#)

**En horticulture**, guide sur le passeport phytosanitaire et nouvelle classification des organismes nuisibles- décryptages pour le secteur ornemental, publiés en avril 2020 (réservé aux adhérents Astredhor)

Contact : ASTREDHOR. Chargé de mission "Protection des cultures". Laurent Jacob. 01.53.91.44.96, [laurent.jacob@astredhor.fr](mailto:laurent.jacob@astredhor.fr)



Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture/Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action de la stratégie écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité "